

DELIBERATION N°2023-26B



Correctif sur exercice antérieurs-amortissement **Annule et remplace la 2023-26 erreur de plume** Extrait du Registre des Délibérations **CONSEIL SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit novembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le vingt-et-un-novembre 2023, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 27

Présents pour le quorum : 25

M. DAIGREMONT Jérôme	Suppléant de	M. COENON	CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
M. DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme DEQUAIRE Sylviane	Suppléante de	Mme PRUNIER-REUTER	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M. ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. SIMON Marc	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M. FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M. MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M. RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

SBV4R – Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sbv4r.fr | www.sbv4r.fr

Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. CORRE Roland	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme WEILLER Odile	Suppléante de M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. GALERNE Michel	Suppléant de M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie
M. VERDIER Jean-François	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

M. CHERON Denis, commune de Montreuil, CA Pays de Dreux donne pouvoir à M. FOUGEROL

M. CRASSIN Gérard, CC des Portes Euréliennes d'Ile de France donne pouvoir à Mme CHANFRAU

Absents excusés : 5

Mme MARAND Béatrice	Titulaire	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
M. TOISON Stéphan	Titulaire :	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
M. FRESSENGE Julien	Suppléant de M. CHERON	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M. LUBOW Dominique	Titulaire :	CA Pays de Dreux	

Également présents (sans voix délibérative) : 4

M. FAVREAU Patrick	Suppléant de M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ANEST Louis	Suppléant de M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M. BERNHART Laurent	Suppléante de	CA Evreux Portes de Normandie	
M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant de M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	

M. Daigremont est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

Dans le cadre de l'ajustement entre l'actif du comptable et l'inventaire de l'ordonnateur, il a été constaté des anomalies sur les comptes 2158 et 2181 pour défaut d'amortissement qu'il convient de corriger.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.23-21-27 relatif à l'obligations pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, de constituer des dotations aux amortissements,

Vu l'avis du conseil de normalisation des comptes publics n°2012-05 du 18 octobre 2012 relatif aux changements de méthodes comptables, changements d'estimations comptables et de corrections d'erreurs,

Vu la note du Ministère de l'intérieur du 12 juin 2014 qui a pour objet d'apporter des précisions quant au champ d'applications et aux schémas d'écritures découlant de l'avis du conseil de normalisation des comptes publics n°2012-05 du 18 octobre 2012,

Considérant que la correction d'erreurs sur exercice antérieur doit être neutre sur le résultat de l'exercice et que pour assurer la neutralité de ces corrections, il est désormais obligatoire de corriger les erreurs sur exercices antérieurs par opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 1068,

Considérant que ces opérations sont neutres budgétairement pour le SBV4R et qu'elles n'auront aucun impact sur le résultat de fonctionnement et d'investissements,

Considérant que le comptable a identifié des immobilisations de l'ancien syndicat (SIBV) pour lesquelles les amortissements auraient dû être constatés les années antérieures,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à **l'unanimité** :

- **D'autoriser** le comptable public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 du budget M57 du SBV4R d'un montant de **776 489.77 €** par opération d'ordre non budgétaire, pour régulariser les comptes suivants :
 - **28158 : 13 834.93 €**
 - **28 181 : 762 634.84 €**

Le Président,


SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,


SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Daniel RIGOURD